

La Défense, le 29 octobre 2008



USEE / CFDT 30 passage de l'Arche  
92055 LA DEFENSE Cedex

## **Compte-rendu de l'audience du 28 octobre 2008 avec le Directeur des ressources humaines du Ministère, Jean-Claude RUYSSCHAERT**

Dans le cadre du préavis de grève « OPA », que nous avons déposé en intersyndicale pour le 4 novembre 2008, pour l'application de mesures de revalorisations salariales et indemnitaires immédiates, M. RUYSSCHAERT - Directeur des ressources humaines du MEEDDAT - a reçu les signataires du préavis à savoir la CFDT, la CGT, et FO le 28 octobre 2008.

Malgré l'heure tardive (19h00), les trois organisations étaient largement représentées. (Pour la CFDT, V THYS, F BROTHELANDE, P GROSROYAT).

**En préambule nous avons rappelé nos revendications sur la partie salariale à savoir :**

- **une nouvelle grille salariale**
- **l'évolution de la prime de rendement à 12 %**
- **l'évolution de la prime d'ancienneté à 30 %**
- **son versement à raison de 1 % par an.**

C'est ce qui avait été présenté à la réunion statutaire du 8 juillet 2008.

Nous avons également souligné le fait que les OPA étaient exclus des mesures concernant les fonctionnaires, sur la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, (GIPA), la prime de départ volontaire, et les mesures indemnitaires liées aux restructurations des services etc...

**Les réponses du DRH :**

« Sur ces points on ne peut ignorer l'association des départements de France (ADF), car on transfère les charges aux conseils généraux avec le risque qu'ils ne recrutent pas sur le futur statut des personnels techniques spécialisés (PTS).

On défendra, pieds à pieds, sans autocensure ces mesures pour mettre en œuvre ce qui a été proposé en juillet.

Mais cela nécessite une série de textes réglementaires, avec l'accord de la Fonction Publique et du Budget.

Cela ne peut se faire que dans le cadre du décret statutaire et nous devons présenter en début d'année (en même temps que s'ouvre le débat parlementaire sur la loi « transfert des parcs ») un projet de décret statutaire abouti avec une grille salariale cohérente.

Anticiper serait aller droit dans le mur ! »

## **Les engagements qu'il prend :**

L'envoi de deux courriers signés du Ministre JL BOORLO pour saisir le budget :

Le premier demandant la revalorisation des trois premiers niveaux de grade au 1<sup>er</sup> janvier 2009 sans attendre le décret statutaire (PTS).

Le second demandant que soient appliquées aux OPA les mesures appliquées aux contractuels comme les primes de restructuration, GIPA, prime de départ volontaire.

Une prime unique de 220 € pour tous les OPA qui ne sont pas au plafond de la prime de métier et de la prime d'expérience. Pour le paiement de cette prime aux OPA Hors compte de commerce, il y a une difficulté qu'il s'engage à résoudre.

Une réunion, le 17 novembre, est programmée avec les Organisations Syndicales sur le décret statutaire.

## **Commentaires CFDT :**

*Une rencontre décevante ! la seule mesure immédiate et qui exclut ceux qui sont au plafond de la prime de métier, c'est 220 € sur un mois au titre de 2008.*

*Concernant les courriers du ministre au Budget au sujet des mesures de revalorisations des trois premiers niveaux de grade, il n'y a aucune certitude d'avoir une suite favorable et de toute façon, cela ne répond pas à notre demande de refonte complète de la grille salariale.*

*Sur le décret statutaire (PTS), au motif que l'on ne savait pas ce qui sortirait du conseil d'état, l'administration a figé la réflexion.*

*Aucune réunion avec les ministères de l'Etat concernés, la Fonction publique territoriale, l'ADF, et les organisations syndicales n'a eu lieu.*

## **On nous dit aujourd'hui que tout doit être bouclé fin janvier !**

*C'est quand même un comble ! Mais c'est bien dans les méthodes du gouvernement qui prône le dialogue social mais qui en réalité ignore complètement les partenaires sociaux.*

*On ne va pas hypothéquer l'avenir de 8 000 ouvriers d'Etat avec un décret statutaire rédigé à la va-vite, c'est inadmissible.*

***Plus que jamais la mobilisation de tous est nécessaire,  
le 4 novembre  
nous serons en grève pour peser sur notre avenir.***

Pour l'USE/CFDT  
Patrick GROSROYAT